Arrondissement de Sélestat



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers élus :

Séance du

15

Sous la présidence de M.

29.06.2009

Conseillers en fonction

PIELA Jean-Pierre

15

Conseillers présents :

Membres présents: MM. DENILAULER Hubert,

FAHRLAENDER Charles, FREY Daniel, HAAS Fernand,

HULNE Daniel, KOENIG Raymond, KOENIG Vincent, KUBLER Marcel, NEVEUX-OUY Viviane, SCHUMBERA Mario, SEITZ

Adrien, STAUFFER Franck

11

Membres absents, excusés: MM. HEINRICH Claude (exc), LAULER

Jean-Marie

1) Compte-rendu

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12.06.09. Adrien SEITZ indique qu'il avait donné procuration à Hubert DENILAULER.

2) Communications

Hubert DENILAULER rend compte de la récente réunion du Conseil d'école. Plusieurs demande ont été exprimées: mise en place d'un portillon, avertissement souhaité aux élèves indisciplinés dans le bus scolaire mais aussi critique du chauffeur de bus qui freine de façon intempestive pour calmer les élèves (un courrier sera envoyé à Kristinatours), mise en place d'un plan d'évacuation à l'école. Un dossier de sécurité devra être réalisé conjointement. Des conseillers signalent que le bus s'arrête en montant en face de l'arrêt sécurisé de la Batteuse : le Maire interpellera le transporteur.

Charles FAHRLAENDER résume le séminaire consacré au document d'orientation générale du SCOT le 24.06 et en rappelle les enjeux. Il évoque également la réunion organisée par TDF le 26.06 et consacrée à la Télévision Numérique Terrestre (TNT). A court terme le relais TDF en face de la salle des fêtes ne sera plus fonctionnel : en février 2010 le numérique remplacera l'analogique, ce qui risque de poser un problème de réception pour certains foyers de la Commune et d'obliger à des investissements non négligeables. Les collectivités territoriales alsaciennes ont interpellé l'Etat pour demander la continuité du service public.

Raymond KOENIG informe le Conseil sur les travaux de voirie en préparation et sur le projet de voirie définitive du secteur fermes en 2010.

Vincent KOENIG informe sur le planning de mise en œuvre de l'aire de jeu.

Daniel FREY informe sur la construction du site internet : le Conseil souhaite que l'on avance plus rapidement sur ce point et notamment sur la charte graphique. Le recours ponctuel à un professionnel ne doit pas être exclu. La réflexion concerne aussi le bulletin communal.

Le Maire fait le point sur la rencontre avec les représentants du FC Breitenbach.

3) Assurances

Suite à la consultation menée sur la base de l'expertise GALTIER, le Conseil retient l'offre de GROUPAMA pour les garanties multirisque, responsabilité civile et protection juridique pour un montant annuel de 4 283€TTC. Il approuve également les frais d'honoraires de RHIN COURTAGE BASS pour un montant de 1 250€TTC. Il valide le devis de 900€HT de GALTIER pour une expertise du mobilier de l'église. La Commune assurera ce mobilier qui fera l'objet d'un avenant auprès de GROUPAMA.

4) Rapports 2008 eau et assainissement

Le Conseil approuve le rapport annuel 2008 sur l'eau et sur l'assainissement présenté par Raymond KOENIG et Hubert DENILAULER. Raymond KOENIG rappelle son souhait d'une avancée en matière de contrôle des poteaux d'incendie et des points de vidange. Le Maire interpellera la Communauté des Communes et le SDEA à ce sujet. Hubert DENILAULER évoque le réservoir d'eau de 1000m3 en construction à Breitenau qui permettra aux Communes de la vallée de ne plus être alimentée par l'eau de la nappe. Il indique que des réunions auront lieu dans les Communes pour les personnes raccordables au réseau d'assainissement mais non encore raccordées ou celles qui sont concernées par l'assainissement autonome (40 propriétaires dans notre Commune). Fernand HAAS demande une clarification entre maisons raccordables et non.

Les Communes continueront à relever les compteurs d'eau et la Communauté des Communes versera une indemnité de 1,30€ par compteur.

5) Finances

Le Conseil approuve les Décisions Modificatives concernant les opérations d'équipement suivantes :

Budget Principal

	100 (60010)	+ 5 000€
-	109 (école):	+ 10 000€
-	136 (aire de jeux):	
_	2111 (achat de terrains):	+ 12 000€
_	85 (équipements informatiques):	+ 4 000€
_	135 (chapelle du cimetière):	+ 4 000€
_	123 (clubhouse):	- <u>35 000€</u>
-	Solde:	0€

Budget Forêt

	2151/84 (piste forestière):	+ 4 500€
	23	<u>- 4 500€</u>
-	Solde:	0€

6) Divers

Le Conseil renonce à préempter dans le cadre l'acquisition du terrain cadastré n°40 section 4 par M. Gilbert DENILAULER.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre PIELA

SOUS-PRÉFECTURE - 3 JUIL. 2009

SÉLESTAT-ERSTEIN